

Présentation de la résidence sociale Le Mas de Prunet d'Adages à Montpellier

La résidence sociale du « Mas de Prunet » a ouvert ses portes en août 2017. Située au cœur d'une pinède, à l'ouest de Montpellier, elle comprend 75 logements T1 d'environ 21m² dédiés au logement mensuel de personnes en formation en alternance ou en insertion professionnelle ainsi que 8 chambres en colocation qui seront loués à la semaine pour des résidents « séquentiels » (pour un total potentiel de 36 résidents).

Le projet social a été élaboré conjointement avec le CFA Sanitaire et Social, le CFAS et l'IRTS ; puis une « convention partenariale relative aux orientations et attributions » a été expressément demandée par la Caisse des dépôts et consignation (garante de la bonne utilisation des fonds PIA).

Les publics prioritaires :

- **Des personnes en situation de formation en alternance dans les métiers des secteurs sanitaire, social et médicosocial** (orientés par le CFA sanitaire et social) ou inscrits dans d'autres CFA du bassin de Montpellier ;
- **Des personnes isolées en situation de handicap en formation en alternance tous métiers** (orientés par le CFA spécialisé 3ALR) ;
- **Des étudiants boursiers et/ou connaissant des difficultés économiques et sociales** (en priorité des étudiants en formation par l'alternance), des personnes en formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, orientés par l'IRTS (maximum 20% de l'effectif de la résidence sociale) ;
- **Des salariés handicapés**, en situation d'emploi ou de formation dans les ESAT de Montpellier et sa région, inscrits dans un parcours résidentiel nécessitant de bénéficier un logement temporaire (orientés par les ESAT, en lien avec le SIAO 34) ;
- **Au titre du contingent préfectoral, 23 logements T1** (soit 30% de l'effectif de la résidence sociale), pour des jeunes isolés en situation d'insertion professionnelle, en premier emploi, ou formation professionnelle **orientés par la MLJ3M, ou autres structures AHI, par l'intermédiaire du SIAO 34**. Des candidatures de jeunes en formation en alternance ou en contrat de professionnalisation seront aussi ici privilégiées.

Le montant du loyer est de 468,70€ charges comprises, loyer éligible aux allocations logement.

Sur ce contingent, quelques places sont actuellement disponibles. Les prérequis d'accueil de cette résidence sociale sont :

- ✓ Des ressources suffisantes
- ✓ Une situation administrative stable
- ✓ Une autonomie dans les démarches et le quotidien.

Pour tout renseignement,

www.adages.net/maisondulogement/masdeprunet/

Par e-mail : Mme Catherine DEFOORT ou M. Matthieu ORRIT
masdeprunet@adages.net

Les nouveautés du SIAO-Hérault

Le SIAO a finalisé son site internet :

<https://www.siao34.org/>

Vous y trouverez de l'information sur les missions, le fonctionnement et l'activité du SIAO ainsi que des données d'observation sociale.

Le SIAO propose aussi des sessions d'information sur les dispositifs d'hébergement et de logement adapté. Pour toutes demandes, contactez le SIAO :

secretariat@siao34.org

Des nouveautés dans SI-SIAO Insertion

1. Des notifications par mail :

Possibilité de recevoir des notifications mail pour les utilisateurs premier accueil :

- À compléter,
- À mettre à jour,
- Refusée/annulée par le SIAO,
- Acceptée ou refusée par un opérateur

Pour l'Utilisateur Hébergement /Logement, une notification peut être activée pour informer quand le SIAO oriente vers un groupe de places.

2. Transfert d'une demande entre services :

Il est possible de modifier la structure de 1^{er} accueil d'une demande en cas de changement de service référent.

Et toujours, **des réunions d'actualisation et de suivi** ont lieu chaque mois au SIAO pour les différents utilisateurs :

- Utilisateurs « Hébergement-Logement »
- Utilisateurs « Premier accueil »














Nous informons par mail les travailleurs sociaux déjà formés de la tenue de ces réunions d'actualisation.

Pour toute demande de formation à SI-SIAO

Contactez le SIAO-Hérault :

secretariat@siao34.org

QUELQUES DONNEES D'OBSERVATION SOCIALE DE L'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2017

Volet Urgence du SIAO /115	1 ^{er} trimestre 2017	2 nd trimestre 2017	Tendances
Appels entrants	15 287 170 appels / jour	12 867 141 appels / jour	 -19%
Appels décrochés	14 781	12 522	 -15%
Appels traités	9218 102 appels / jour	11 189 123 appels / jour	 21%
Appels concernant une demande d'hébergement ou prestation	6697	9130	 36%
Demande d'hébergement	5 369	8 163	 52%
Réponse positives	2612	3294	 26%
Réponses négatives	2757 soit 51%	4865 soit 60%	 76%
Personnes différentes en demande d'hébergement	1536	1543	 1%
Ménages différents en demande d'hébergement	1199	1108	 -8%
Nouveaux appelants	953	993	 4%
Nombre de personnes ayant eu une réponse négative	1170	1367	 17%
Nombre de personnes ayant eu une réponse positive	721	479	 -34%
Mises à l'abri hôtel 115	2488 nuitées	4651 nuitées	 89%

**Une même personne peut avoir eu une réponse négative puis une réponse positive.

Activité du 115

Quelques éléments de définitions :

Les appels entrants et les appels décrochés sont des données fournies par France télécom.

Le différentiel entre appels entrants et appels décrochés correspond aux appels non décrochés et aux appels dissuadés (soit ceux qui n'ont pu aboutir du fait de l'indisponibilité des lignes).

Parmi les appels décrochés, on trouve :

- ✓ les appels traités qui concernent une demande d'hébergement ou de prestation
- ✓ les appels polluants (blagues)
- ✓ les appels non destinés au 115 (erreur de numéro)
- ✓ les abandons

Le nombre de demandes d'hébergement a augmenté de 52% entre le 1^{er} et le second trimestre 2017.

La hausse des demandes d'hébergement - et non pas du nombre de ménages* - résulte d'une forte demande de la part de couples, de couples avec enfant (+150% pour cette typologie) et de famille monoparentales.

Par ailleurs, la forte augmentation des demandes formulées auprès du 115 est à corrélée à la hausse de la demande d'asile sur le département.

Enfin, la mise à l'abri à l'hôtel implique un renouvellement de la demande chaque jour auprès du 115.

La proportion des réponses négatives a augmenté passant de 51% à 60%. Ceci peut s'expliquer par la fermeture au 31 mars 2017 des places ouvertes en renfort durant la période hivernale, en effet, celles-ci permettaient d'améliorer la réponse. Notons, néanmoins, que 80 places d'hébergement d'urgence ont été pérennisées à l'issue de la période hivernale favorisant une continuité dans la prise en charge.

Par ailleurs, la durée de prise en charge des ménages à l'hôtel s'allonge du fait de la gravité des problématiques rencontrées et qui nécessitent une continuité dans l'accueil jusqu'à l'orientation vers un autre dispositif dédié.

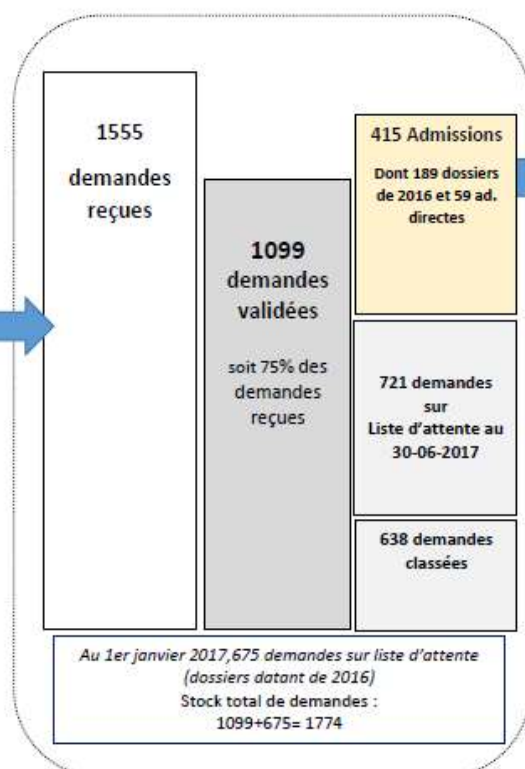
* 1 demande = 1 personne, donc, 1 ménage de 5 personnes = 5 demandes

Volet insertion du SIAO

Traitement des demandes reçues au 1^{er} semestre 2017

Motif de la demande

Fin d'hébergement chez des tiers-amis 17%
Expulsion locative 15%
Sortie d'hébergement 10%
Violence familiales-conjugales 9%
Difficulté à se maintenir dans le logement 8%
Séparation ou rupture des liens familiaux 7%
Dort dans la rue 7%
Fin de prise en charge ASE et CD 4%
Sortie de détention 3%
Sortie dispositif d'asile 3%
Arrivée en France 2%
Fin d'hospitalisation 1%
Autres 14%



Répartition des admissions en nombre de ménages

Types de dispositifs	Admissions (en ménages)
Stabilisation	19
CHRS	142
Appartement-relais	105
Hôtel social	29
Résidence sociale	34
Maison-relais/ Pension de famille	14
Sous-location avec bail glissant	13
Sous-location sans bail glissant	10
Intermédiation locative (IML)	49
Résidence accueil	0

*Dont rapprochement du lieu de travail, regroupement familial, Absence de ressources

Les demandes

1555 ménages en demande d'hébergement d'insertion ou de logement adapté (soit 2600 personnes différentes), soit 7% de demandes en plus par rapport au 1^{er} semestre 2016.

75% des demandes* sont validées pour un dispositif contre 77% en 2016.

Parmi les demandes non validées :

- ⇒ 59% ont un avis défavorable,
- ⇒ 37% sont ajournées sans retour des informations demandées,
- ⇒ 4% sont annulées par le service orienteur.

Le SIAO a renforcé son niveau d'exigence concernant la complétude des informations et le contenu des évaluations sociales, ceci peut expliquer cette baisse de deux points des demandes validées.

En effet, en 2016, 30% des orientations refusées par les opérateurs l'ont été du fait d'orientation inadaptées, le dossier transmis ne faisant pas état des réels besoins en accompagnement de la personne. Il est à noter que de nombreux dossiers sont réalisés sur la base d'un ou deux entretiens avec le travailleur social.

* 96 dossiers reçus au 1^{er} semestre non passés en commission ne sont pas comptabilisés dans les données chiffrées ci-dessus.

Les admissions

415 admissions recensées sur SI-SIAO (contre 465 admissions au 1^{er} semestre 2016). 71% des admissions sont réalisées en hébergement d'insertion.

La liste d'attente

Au 1^{er} semestre 2017, **721 ménages, soit 1161 personnes**, étaient en attente d'une proposition d'hébergement ou de logement adapté. Soit une hausse de 9% de la liste d'attente par rapport au 1^{er} semestre 2016.

- 415 ménages (654 personnes) pour un dispositif d'hébergement d'insertion.
- 306 ménages (507 personnes) pour un dispositif de logement adapté.